CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E60007** **VALABLE JUSQU'AU** **17/04/2027**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1984

Raison sociale : COSANOR

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/12/2004
Capital : 290 400

260 BOULEVARD DE REIMS
BP 30684
59100 ROUBAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUBAIX-TOURCOING
Siret : 329 086 763 00045
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 27 205
Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 158001/002 184515/0

Téléphone : 03 20 73 20 29 **Fax :**
Portable : 06 70 27 79 33
Responsabilité légale :
JANOWCZYK THIBAULT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 1258001/002 184515/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Site Internet : http://www.cosanor.fr
E-mail : h.lavieville@cosanor.fr

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 9 472 536 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement		06/10/2026
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	2	24/05/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	34	05/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/10/2026 16:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E60007** **VALABLE JUSQU'AU** **17/04/2027**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1984
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/12/2004
Capital : 290 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUBAIX-TOURCOING

Siret : **329 086 763 00045**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 27 205

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 158001/002 184515/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 1258001/002 184515/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **COSANOR**

260 BOULEVARD DE REIMS
BP 30684
59100 ROUBAIX

Téléphone : 03 20 73 20 29 **Fax :**
Portable : 06 70 27 79 33

Site Internet : http://www.cosanor.fr
E-mail : h.lavieville@cosanor.fr

Responsabilité légale :
JANOWCZYK THIBAULT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/10/2026
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	24/05/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	05/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	06/10/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/10/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	08/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 16:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.